



PROJET ASSOCIATIF

2018 ~ 2022



CDOS
JURA

jura

LE DÉPARTEMENT



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale et de la
Protection des Populations



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Direction Régionale
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

CDOS 39
8 Rue Louis Rousseau
39000 LONS LE SAUNIER
03 84 43 17 71
cdos39@orange.fr

Photos : CDOS 39
Conception : CDOS 39
(Isabelle MAUBERT)
Impression : Plessy - Lons le Saunier

PRÉSENTATION DU CDOS 39

Date de création : 1984

Date déclaration préfecture : 18 Mai 1984

Date insertion JO : 2 Juin 1984

Siège social : 8 Rue Louis Rousseau – 39000 LONS LE SAUNIER

1 - HISTORIQUE

Le CDOS a été créé en 1984 suite à la départementalisation du FNDS.

Les CDOS sont des associations déconcentrées du CNOSF mais qui n'existent que par sa reconnaissance. A sa création, le siège social du CDOS était dans les locaux de Jeunesse et Sport, puis le Conseil Départemental a mis à disposition des locaux.

L'action principale à l'origine était de participer à la Commission Départementale Paritaire du FNDS en tant que représentant du mouvement sportif. Le rôle du CDOS était d'apporter un regard objectif sur l'attribution des dotations.

Parallèlement, des liens ont été nourris avec le Conseil Général devenu Départemental et ont

permis d'organiser les états généraux du sport dans le département du Jura.

Les actions du CDOS ont été développées en corrélation avec ses missions.

L'embauche de salariés a permis de mettre en œuvre des actions pérennes en faveur des Comités Départementaux et des Clubs et d'assurer des animations.

PRÉSIDENTS

M. Claude AZEMA
1985 à 1989.

M. Daniel BESSONNAT
1989, démission en 1999.

M. Claude AZEMA
depuis 2000.

→ Contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif départemental.

→ Représenter le sport départemental pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des Pouvoirs Publics et des Organismes Officiels départementaux. Il est le seul habilité à assurer la liaison avec le CNOSF et son organe en charge des CROS/CDOS/CTOS.

→ Propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre De Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique, plus particulièrement en ce qui concerne la pratique du sport pour la santé et la prévention du dopage, la lutte contre toute discrimination et la violence dans le sport, les questions d'environnement et de développement durable.

→ Entreprendre au nom des comités et organismes départemen-

taux ou avec eux et dans le respect de leurs prérogatives, toutes activités d'intérêt commun, notamment celles de nature à encourager ou à organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels, cadres et techniciens, ou encore à apporter une aide effective pour l'emploi, la recherche, la prospective, la documentation et la communication.

→ Alerter le CNOSF sur l'utilisation des propriétés Olympiques pour lui permettre d'exercer sa mission de veille et de protection concernant l'utilisation du symbole, du drapeau, de la devise, de l'hymne Olympique, et des termes « Olympiques » et « Olympiades » qui seraient contraires aux dispositions de la Charte Olympique.

→ D'une manière générale, de faire tout ce qui est nécessaire au développement de l'idée et de la pratique sportive au sein du département.

LES MISSIONS DU CDOS 39 DÉFINIES DANS LES STATUTS

3 - ORGANISATION ACTUELLE

UN COMITE
DIRECTEUR
D'UN MAXIMUM
DE 20 MEMBRES

Une représentation obligatoirement majoritaire des fédérations olympiques puis représentation des fédérations dites «sportives», des fédérations scolaires et des fédérations affinitaires ; ainsi qu'un minimum de 3 féminines.

Un bureau directeur issu du CD comprenant 1 président, 1 vice-président par ancien collègue du CNOSF sauf celui du président (fédérations olympiques, scolaires,

affinitaires), le Secrétaire général et son adjoint, le Trésorier général et son adjoint.

Deux vérificateurs aux comptes.

Des commissions pouvant comprendre des membres extérieurs au CD mais présidées par un membre du CD : Animation, Communication, Finances et CRIB, le Centre de ressources et d'information des bénévoles géré par le CDOS.

Un Centre de formation agréé pouvant dispenser ou organiser toute formation contre rémunération.

Deux salariées, agents de développement, à temps partiel.

4 - MEMBRE DE PLUSIEURS ORGANISMES

Le CDOS est membre du CROS qui sera Bourgogne Franche-Comté à compter de mars 2018 et lié au CNOSE. Il est également membre de l'Association Pierre de Coubertin, de l'AFSVFP (Sport sans Violence et Fair Play), Profession Sports et Loisirs du Jura, COSMOS.

MEMBRE
DU
CROS

Il est officiellement représenté au Bureau et au Comité Directeur du CROS, au sein de la Commission territoriale du CNDS, dans l'Assemblée Générale des CROS et CDOS, dans diverses commissions départementales, au CA des Médailleurs Jeunesse et Sport et Engagement Associatif, Comité de pilotage du DLA, COPIL Natura 2000....

REPRESENTANT
DES CDOS
AU C.A.
DU CNDS

Son Président est l'un des deux représentants des CDOS au sein du Conseil d'administration du CNDS.



INTER-REGION
NORD EST
(IRNE)



LES +

- ➔ Investissement et compétences des salariés
- ➔ Compétence des bénévoles
- ➔ Bon fonctionnement du CRIB
- ➔ Animations appréciées
- ➔ Nombre de comités adhérents au CDOS
- ➔ Les formations réalisées
- ➔ Les relations avec les autorités politiques départementales et les services de l'Etat



LES -

- ➔ Autonomie des salariés
- ➔ Manque d'implication et/ou d'initiative de certains membres du comité directeur
- ➔ Pas d'autonomie financière, les recettes actuelles étant trop tributaires des subventions
- ➔ Budgets régulièrement déficitaires depuis quelques années
- ➔ Déficit de communication sur l'existence et le rôle du CDOS
- ➔ Collecte insuffisante des adresses mails pour communiquer, diffuser des informations et procéder à des échanges
- ➔ Locaux : pas de visibilité du CDOS, accessibilité aux personnes à mobilité réduite difficile
- ➔ Peu de liens avec le CNOSF et manque d'échange avec le CROS
- ➔ Manque de relations avec la presse

LES AXES

DE DÉVELOPPEMENT

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT SPORTIF

OBJECTIF

AIDER LES BÉNÉVOLES DANS LEUR MISSION ET LES CLUBS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

Actions :

- Formations : informatique, administrative, sportive, secourisme : PSC1, PSE, BNSSA
- Réalisation de support de communication (logos, d'affiches, etc...)
- Organisation de réunions d'information et conférences à thème
- Renforcement des liens avec les comités départementaux pour mieux connaître leurs difficultés, leurs projets, leurs attentes du CDOS (questionnaire, entretiens...)

Vendredi 28 Septembre 2011

CONFERENCE

Dans le cadre de la semaine
«Sentez-vous Sport»

**LE SPORT AU BÉNÉFICE
DE VOTRE SANTÉ !**

Salle de Conférence
du CARCOM

Animée par
Monsieur
Patrick MAGALOFF



STRUCTURER LA VIE INTERNE DU CDOS JURA

OBJECTIF

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE
ET MIEUX RÉPARTIR LES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS
ENTRE BÉNÉVOLES / SALARIÉS

- ➔ Revoir l'organisation des réunions et des commissions
- ➔ Structurer le management des salariés avec respect des fiches de poste et visibilité des emplois du temps



ASSURER UNE GESTION FINANCIÈRE PÉRENNE

- ➔ Faire un suivi trimestriel du budget et des comptes
- ➔ Rechercher des partenaires, sponsors, mécènes
- ➔ Diversifier les possibilités de recettes : emplois civiques, actions dans et en liaison avec les entreprises, facilitateur d'actions de formation...

PROMOUVOIR LE SPORT DANS LE JURA ET FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE

OBJECTIF

PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE JURASSIENS DE PRATIQUER UN SPORT

- ➔ Donner le goût du sport, expliquer ses bienfaits pour l'individu, sa santé et les conséquences positives de sa pratique à tous les niveaux, qu'il s'agisse du fonctionnement des entreprises ou des dépenses sociales.
- ➔ Permettre au plus grand nombre de Jurassiens de pratiquer un sport

PROMOUVOIR LES VALEURS DU SPORT ET L'OLYMPISME, PRIORITÉ DU CIO ET DU CNOSF

- ➔ Réaliser des exposés dans les écoles
- ➔ JOJ 2020 : préparation (pré-événements, explication) et présence pendant leur déroulement (bénévoles et scolaires en spectateurs)
- ➔ Organiser une action pour la Journée olympique (journée internationale : le 23 juin)





DÉVELOPPER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

- ➔ Collecter régulièrement des adresses mails des comités, des clubs, des responsables politiques, administratifs et sportifs départementaux, y compris au fur et à mesure de leur réception afin de constituer un ensemble de destinataires privilégiés de nos attentes, de nos actions et de nos objectifs
- ➔ Mettre à jour en permanence le site internet du CDOS
- ➔ Réaliser des mails d'informations brèves et les diffuser largement.